

Pada Blabla n° 60

15 février 2021

TABLE DES MATIÈRES

ÉDITO – Appel à cotisations 2021.....	2
Du dispositif Passe A au dispositif de l'Emploi Accompagné Autisme	2
Centre de formation Planète autisme Drôme-Ardèche.....	3
BIENVENUE aux nouveaux bénévoles qui viennent renforcer notre équipe	3
REMERCIEMENTS	4
Information de <i>Theater Therapy Project</i>	4
SUR LE SITE D'AUTISME FRANCE	4
Des concertations autour des Esat ont été lancées par le secrétariat d'État	4
Le Sénat accélère le débat sur la désolidarisation de l'AAH des revenus du conjoint	6
AGENDA	7
CONTACT.....	7

ÉDITO – APPEL À COTISATIONS 2021

Chères Familles, chers Adhérents,

Notre association développe depuis ces dernières années de nouvelles prestations pour répondre à vos besoins et attentes. Parmi elles : emploi accompagné Autisme, ateliers d'habiletés psycho-socio-musicales pour les enfants et adolescents, deux cafés-rencontre pour les adolescents, un café-rencontre pour les adultes et un pour les proches, matériathèque, partenariat avec le Gem autisme Nuances, etc.

D'autre part, notre association permet à ses membres de bénéficier de l'aide administrative et juridique, d'un tarif préférentiel pour les formations que nous organisons, et elle rembourse deux interventions par an d'un partenaire professionnel (école, centre de loisirs, institution, entreprise etc.).

Vis-à-vis des instances qui subventionnent nos actions, nous devons, ce qui est normal, justifier le nombre d'adhérents sur les départements de Drôme et d'Ardèche, et c'est donc en fonction de ce nombre que les financements nous sont attribués.

C'est la raison pour laquelle nous vous demandons d'adhérer à raison de 15 € par an (somme qui n'a pas changé depuis 11 ans) afin de donner toute sa lisibilité au travail que nous accomplissons.

Merci, nous comptons sur vous !

Votre présidente

DU DISPOSITIF PASSE A AU DISPOSITIF DE L'EMPLOI ACCOMPAGNÉ AUTISME

De 2017 à 2019, grâce au soutien de l'ARS de la Drôme une plateforme d'accompagnement et de soutien vers et dans l'emploi a été créée sur le territoire Drômois, celle-ci a fonctionné durant 3 ans. En 2019, Messidor a répondu et gagné l'appel à projet national de l'ARS pour la mise en œuvre de l'emploi accompagné Autisme, qui a été initié en Janvier 2020. Les personnes suivis dans le cadre de Passé 'A ont naturellement intégré l'emploi Accompagné Autisme.

Les conseillers en emploi accompagné (Job Coach) se sont régulièrement formés afin d'approfondir leurs connaissances sur l'autisme et d'accompagner au mieux les bénéficiaires. Une psychologue, partenaire de notre association, reçoit les candidats (une notification MDPH est obligatoire) afin de faire le point sur leur projet, leurs compétences et les difficultés qu'ils peuvent rencontrer ; elle les oriente alors vers les professionnels de l'emploi.

Les objectifs sont les suivants :

- permettre aux jeunes adultes et adultes d'être accompagnés et soutenus dans leur projet professionnel de manière personnalisée et adaptée à leur handicap ;

- offrir aux structures associatives ou aux entreprises des informations précises sur les conditions nécessaires pour une inclusion réussie et un soutien régulier dans la place de travail ;
- mutualiser les moyens et ressources (formation, job coaching, appui par des professionnels experts sur l'autisme, etc.) pour permettre aux personnes avec des troubles du spectre autistique de trouver un emploi et/ou de maintenir leur place de travail en tenant compte de leurs spécificités.

L'expérience s'est montrée positive avec des résultats au-delà de ce que nous pouvions en attendre et depuis janvier 2020, l'Association MESSIDOR Ardèche-Drôme gère ce dispositif avec les partenaires de L'APAJH Esat Hors Murs et Planète autisme Drôme-Ardèche. Ainsi sur 2020, 11 personnes ont bénéficié d'un accompagnement, 6 d'entre elles sont en emploi, une personne est engagée sur une formation longue et 4 en recherche d'emploi active. À noter que deux autres personnes sont accompagnées par Messidor par le dispositif de sécurisation et maintien en emploi.

En dépit du Covid, la plateforme poursuit ses activités. Vous souhaitez plus de renseignements ou faire une demande d'accompagnement à l'emploi, merci de vous adresser à : planete.autisme.drome.ardeche@gmail.com ou secretaire.planeteautisme@gmail.com.

CENTRE DE FORMATION PLANÈTE AUTISME DRÔME-ARDÈCHE

Notre catalogue 2021 est disponible sur notre site ou par envoi, avec quelques nouveautés :

- École primaire : apprentissages scolaires des enfants avec autisme apports de M. Montessori et autres adaptations. Formatrice : M^{me} Nelly Coroir.
- Concevoir et animer un atelier d'habiletés psycho-socio-artistiques avec des enfants, adolescents, adultes avec TSA. Formateurs : M^{me} Armelle Vautrot et M. Pascal Viostat.

Vous êtes une association, un établissement, vous recherchez une formation clé en main ou de la supervision pour vos équipes ? Pour toute information ou devis, merci de nous contacter : centreformationpada@gmail.com.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX BÉNÉVOLES QUI VIENNENT RENFORCER NOTRE ÉQUIPE

Bienvenue à Mégane Courmont, intéressée par notre commission communication/événementiel, Honoré Bouveron intéressé par les supports de communication et Françoise Biourloux, qui va démarrer ses activités avec Bénédicte Rossi au sein de la commission administrative et juridique.

REMERCIEMENTS

À l'Association La Providence, qui nous a sollicités pour former collectivement la nouvelle UEM de Romans-sur-Isère, ce mois de janvier.

À nos formatrices : Gwendoline Girodin, Lisa Stamatiou, Emma Picq.

Aux étudiantes de Maestris à Valence : Meline Petito, Marion Brunet et Océane Lebacq qui travaillent sur notre nouveau site.

INFORMATION DE *THEATER THERAPY PROJECT*

L'association *Theater Therapy Project* a pour objet de monter des projets artistiques uniquement à partir d'histoires vraies, dans le but de sensibiliser le public à certains sujets. Et d'utiliser l'art comme outil thérapeutique pour aider les personnes qui participent à la création de l'œuvre, à dépasser des blocages émotionnels.

En 2020 nous avons commencé le projet *Atypic'Biopic*, un long métrage de sensibilisation au spectre autistique, qui raconte l'histoire vraie de cinq personnes neuro-atypiques, qui jouent leur propre rôle dans le film.

Avec les difficultés liées au Covid nous n'avons pas pu maintenir les événements caritatifs que nous avions prévus, nous sommes tous bénévoles sur ce projet, mais nous avons besoin d'un minimum de fonds pour pouvoir reprendre et enfin terminer le tournage.

Nous avons donc lancé un *crowdfunding* pour un financement participatif ; il y a une contrepartie pour chaque don :).

Vous pouvez découvrir les interviews de l'équipe du film, sur nos réseaux sociaux :

Instagram : [Atypic.biopic](https://www.instagram.com/atypic.biopic)

Facebook : <https://www.facebook.com/art.therapie.980>

Youtube : https://youtube.com/channel/UC_FlaiV0fd697tRfcukJ5Fw

Kisskissbankbank : <https://www.kisskissbankbank.com/fr/projects/atypic-biopic>

SUR LE SITE D'AUTISME FRANCE

[Des concertations autour des Esat ont été lancées par le secrétariat d'État](#)

Dans les mois à venir, le secrétariat d'État chargé des Personnes handicapées va piloter des concertations sur l'avenir des établissements et services d'aide par le travail sur la base du rapport de l'Igas d'octobre 2019, soutenu par les acteurs.

Le secrétariat d'État chargé des Personnes handicapées a lancé une concertation sur les établissements et services d'aide par le travail (Esat). Elle devrait aboutir à des propositions concrètes annoncées lors du prochain Comité interministériel du handicap (CIH) de juillet.

Selon un communiqué, ce travail sera réalisé par cinq groupes de travail thématiques : modèle économique des établissements ;

- pouvoir d'agir des personnes et approche en parcours renforcé vers l'emploi avec une fluidité entre les milieux adaptés, protégés et ordinaires ;
- partenariat avec le milieu ordinaire ;
- renforcement des droits des travailleurs d'Esat ;
- adaptabilité aux nouveaux enjeux inclusifs des travailleurs handicapés et spécialisation sur des nouveaux publics (autisme, handicap psychique...).

Il prendra pour appui le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) d'octobre 2019. Pour rappel, ce rapport avait conforté la position des Esat en tant que bouclier social contrairement au rapport de l'Igas sur les handicaps et l'emploi publié en juillet 2020 et qui avait provoqué la colère des professionnels du secteur. Parmi les recommandations du rapport de 2019 donc, l'Igas avait préconisé d'assouplir la gestion des Esat par plus de flexibilité sur le contingentement de l'aide aux postes, l'annualisation du taux d'occupation des places et l'autorisation des remplacements temporaires. Ainsi, le secrétariat d'État entend faire évoluer « *leur modèle économique pour davantage de souplesse, mais aussi leur offre d'accompagnement aux travailleurs, afin qu'ils puissent pleinement participer à l'objectif d'une société du travail pour tous et plus inclusive.* » Il est également question d'accompagner la formation des professionnels et d'encourager la participation à la gouvernance des établissements des personnes accompagnées. Le secrétariat annonce en outre que les associations gestionnaires ne sont pas seules parties prenantes aux discussions puisque des professionnels d'établissements, des travailleurs ainsi que des représentants d'entreprises ordinaires prendront part aux débats.

Soutien économique aux établissements en difficulté

Parallèlement, le secrétariat d'État annonce également la « *sanctuarisation* » de 10 millions d'euros de soutien aux établissements en difficulté financière tandis que les montants de dotations de fonctionnement sont encore maintenus à l'heure actuelle. Les Esat en difficulté sont appelés à se signaler auprès de leurs ARS avant le 12 février afin de bénéficier de cette nouvelle enveloppe. Cette mesure concernera « *notamment des Esat qui se sont positionnés sur une mono-activité fortement impactée par la crise sanitaire : restauration-traiteur, tourisme, sous-traitance sur des filières industrielles telles que l'aéronautique et qui ne possèdent pas le soutien d'un organisme gestionnaire qui pourrait compenser les pertes par d'autres activités ou par la mobilisation de sa propre trésorerie.* » Du côté des associations gestionnaires, l'Unapei a déjà réagi vivement à ces annonces, estimant que le Gouvernement leur demande expressément de « *piocher dans leur trésorerie* », au détriment d'autres

actions. L'union demande par conséquent un plan plus ambitieux, miroitant celui destiné aux entreprises adaptées. Ces dernières ont bénéficié d'un plan de 100 millions d'euros pour leur accompagnement de 40 000 travailleurs en situation de handicap, « soit 10 fois plus que l'enveloppe mise à disposition pour les 1 400 Esat — 120 000 travailleurs ». L'Unapei se fait ainsi le relais de demandes associatives portant sur la création d'un fonds d'urgence et d'un fonds pour la relance.

Edoxie Allier

Le Sénat accélère le débat sur la désolidarisation de l'AAH des revenus du conjoint

Poussée par le succès d'une pétition demandant à revoir le mécanisme de calcul de l'AAH, la commission des affaires sociales a demandé à examiner le texte portant diverses mesures de justice sociale « courant mars ». Une étude impact est envisagée.

Le 20 janvier, le Sénat a cherché à démontrer qu'il est à l'écoute des Français. Un an après le lancement de sa plateforme expérimentale de pétitions en ligne, la chambre haute a en effet décidé, à travers sa commission des affaires sociales, d'inscrire la proposition de loi portant diverses mesures de justice sociale à l'agenda sénatorial. Adopté le 13 février dernier par l'Assemblée nationale, ce projet de texte a entériné — malgré l'opposition du Gouvernement — la fin de la prise en compte des revenus du conjoint dans le calcul de l'allocation aux adultes handicapés.

À l'origine de cette décision, le succès de la pétition déposée par Véronique Marie-Bernadette Tixier. Le 10 septembre 2020, la citoyenne a demandé à travers la plateforme à ce que le Sénat se prononce « dès que possible » en la matière. Alors que plus de 70 000 signatures ont déjà été recueillies ce 20 janvier, la commission a estimé qu'elle « pourrait se pencher sans plus tarder sur le sujet ». Le texte devrait, sur proposition de la présidente de la commission Catherine Deroche (LR, Maine-et-Loire), être inscrit à l'ordre du jour courant mars par la Conférence de présidents.

Philippe Mouiller (LR, Deux-Sèvres), désigné rapporteur de la proposition de loi, a cependant tenu, afin « d'instruire très soigneusement ce texte », à ce que la proposition fasse l'objet d'une étude d'impact. « Le coût pour les finances publiques, estimé à 560 millions d'euros par le Gouvernement, reste à préciser. L'impact pour les allocataires aussi », a-t-il exposé devant les membres de la commission en soulignant le caractère « parcellaire et insuffisant » des données actuelles. « Il est évident que la mesure bénéficie fortement à certains ménages mais il n'est pas certain qu'elle bénéficie à tous : il serait paradoxal que pour donner satisfaction à des personnes que leur niveau actuel de revenu prive de l'allocation, on écarte des ménages à plus faibles revenus qui en sont actuellement bénéficiaires. C'est ce que nous devons vérifier et, le cas échéant, corriger », a encore précisé le sénateur. L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et la Cour des comptes ont dans ce contexte d'ores et déjà été sollicités pour évaluer la qualité des données sociales et fiscales disponibles.

Le Collectif handicaps, particulièrement mobilisé sur le sujet, n'a pas manqué de réagir. Évoquant sur Twitter un « débat particulièrement attendu », le collectif fait également état d'une procédure « encore longue » qui ne manquera pas de faire émerger d'autres problématiques. « Si la proposition de

loi supprime la conjugalisation du calcul de l'AAH, elle supprime aussi les majorations pour enfant(s) à charge pour le calcul de l'AAH, ce qui pose évidemment question ».

L'expérimentation de la plateforme sénatoriale de pétitions

Destinée à « *revivifier le droit de pétition et d'enrichir les procédures de démocratie représentative par des éléments de démocratie participative* », la plateforme « e-pétitions » a été lancée par le Sénat le 23 janvier 2020. Ce dispositif expérimental, détaillait la chambre haute dans son communiqué de lancement, permet à tout citoyen de proposer la création d'une mission d'information sénatoriale ou de soumettre une proposition de texte législatif en vue de son inscription à l'ordre du jour. Seule condition : recueillir au moins 100 000 signatures dans un délai de six mois. Une fois le nombre de signatures atteintes, la Conférence des présidents doit se prononcer sur l'éventuelle inscription à l'ordre du jour. En un an, 115 pétitions ont été déposées sur la plateforme, « *sans qu'aucune ne reçoive un soutien massif* », note Philippe Mouiller. Avec bientôt 91 000 signatures, la pétition relative à l'AAH connaît à l'inverse une « *dynamique très significative* ». Au point de voir le sujet porté par le Sénat avant même l'atteinte du seuil officiel.

Agathe Moret

AGENDA

Les cafés-rencontres ados et proches ne pourront avoir lieu en raison du Covid 19. De même les ateliers Tchika Boum Splash Kids sont reportés à une date ultérieure.

- 27 février** L'atelier Tchika Boum Splash Ados se déroulera en visio-conférence, de 10h à 11h15. Il sera animé par Armelle Vautrot et Pascal Viossat. Inscriptions auprès de Pascal Viossat : viossat.pascal@gmail.com.
- 6 mars** Café-rencontre adultes Asperger en visioconférence sur Zoom, animé par Bénédicte Rossi. Un premier contact par e-mail est souhaité, ainsi qu'une inscription : cafe.rencontreasperger.valence@gmail.com.

CONTACT

Vous avez trouvé *Pada Blabla* sur notre site ou par connaissance interposée, et vous souhaiteriez le recevoir par e-mail dès sa parution ? Envoyez un mail à secrtaire.planeteautisme@gmail.com. Inversement, vous pourrez choisir de vous désinscrire en suivant la même procédure.

Une info à publier ? Écrivez-nous ! guillaume.desauza@yahoo.fr.

Retrouvez-nous également sur planeteautisme-dromeardeche.fr et sur notre page Facebook !